



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 101 (2001), p. 415-447

Pierre Zignani, Damien Laisney

Cartographie de Dendara, remarques sur l'urbanisme du site.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Ka'žnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ???? ?? ????????? ??? ???? ?? ?????????? ?????????? ?? ?????????? ?????????? ?????????????? ????????????? ?????????? ?????????? ?? ??? ?????????? ???????:	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)

Cartographie de Dendara, remarques sur l'urbanisme du site

Pierre ZIGNANI
avec la collaboration de Damien LAISNEY

LES DOCUMENTS présentés ici sont à l'origine d'une réflexion cartographique sur un territoire articulé autour d'une centralité antique, culturelle et urbaine ¹. Comme pour de nombreux sites en Égypte, l'agglomération tentyrite a perduré à travers diverses époques historiques. Elle est ainsi attestée avec certitude depuis l'Ancien Empire jusqu'à la période médiévale. Un groupe d'inhumations archaïques conforte l'idée d'un établissement sur ce site aux premiers temps de la culture pharaonique ². Ce territoire, dont des traces d'usage par l'homme remontent au paléolithique inférieur et moyen ³, appartient également à une région riche de plusieurs exemples de développements urbains à la période prédynastique ⁴.

Cette présentation ne se veut pas un inventaire exhaustif, ni un corpus du matériel historique provenant de la région tentyrite, mais une base documentaire spatiale qui cherche à recoller les données topographiques du paysage actuel avec les traces d'occupation et de structures antiques, rapportées par les campagnes de fouilles ou les témoignages anciens. Nombre de ces indices ont aujourd'hui disparu de la surface du site et quand un croquis de position existe, il est de nature très sommaire. Ce constat ainsi que le développement d'un mouvement de bonification des terrains désertiques justifient cette entreprise de cartographie, dont l'établissement sur un support numérique permet à la fois une mise à jour quasi immédiate et une insertion de celle-ci dans des systèmes de données géographiques à plus grande échelle [fig. 1].

¹ Sur l'histoire du temple et du site voir la présentation et les références de Fr. DAUMAS, *Dendara et le temple d'Hathor*, RAPH 29, Le Caire, 1969, p. IX-XI et p. 1-19. Sur des éléments environnementaux à travers des inscriptions à caractère géographiques voir S. CAUVILLE, « Les inscriptions géographiques relatives au nome tentyrite », BIFAO 92, 1992, p. 81 sq.

² H.G. FISCHER, *Dendarah in the Old Kingdom and*

its Aftermath, DDS 11, Ann Arbor, 1955, p. 7-10 ; et *id.*, *Dendera in the Third Millennium B.C.*, New York, 1968, p. 1 sq. Cf. les références aux périodes anciennes inscrites sur les murs du temple d'Hathor par les bâtisseurs de l'époque ptolémaïque, (Fr. DAUMAS, *op. cit.*, p. 1).

³ P.M. VERMEERSCH, « Extraction de silex en Égypte préhistorique », *Archéo-Nil* 7, 1997, p. 47-49 et 55 sq ; et aussi P.M. VERMEERSCH, G. GIJSELING,

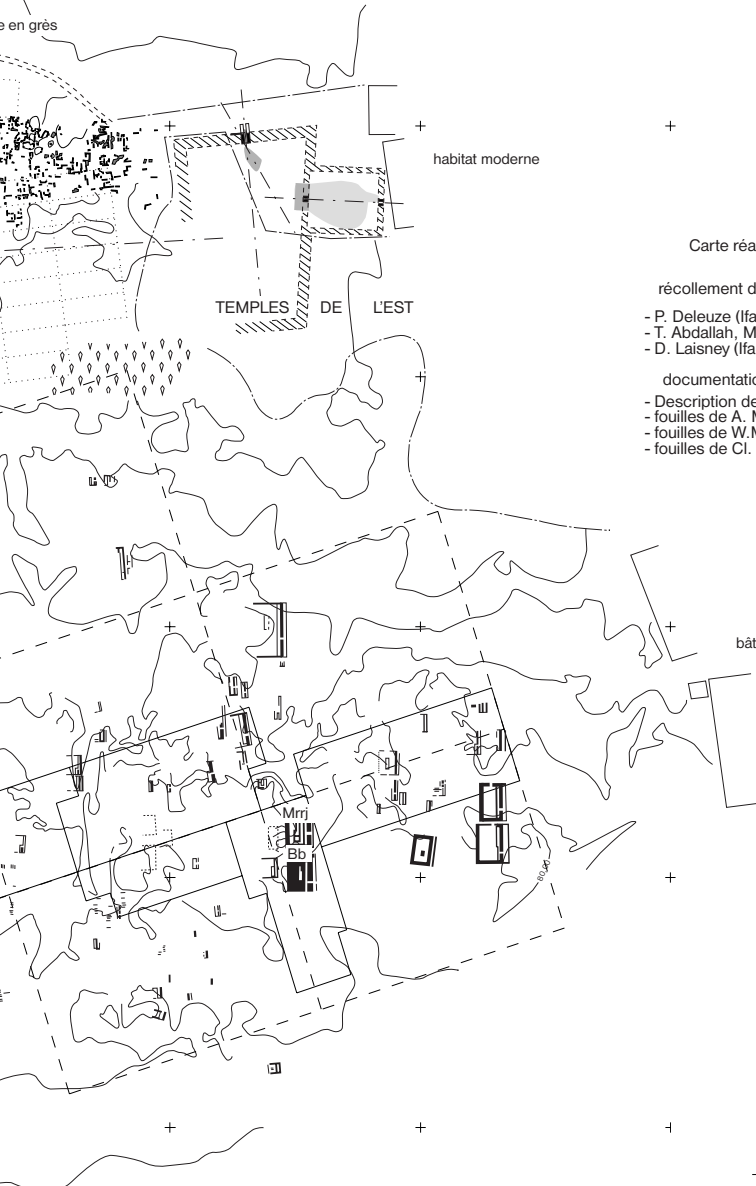
E. PAULISSEN, « Surface Sites », dans P.M. VERMEERSCH (éd.), *Palaeolithic Living Sites in Upper and Middle Egypt*, Louvain, 2000, p. 47-53.

⁴ K.A. BARD, « Urbanism and the Rise of Complex Society and the Early State in Egypt », in L. MANZANILLA (éd.), *Emergence and Change in Early Urban Societies*, New York, 1993, p. 63-70.



DENDARA

CARTE ARCHÉOLOGIQUE






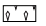
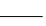
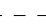
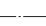

Carte réalisée par D. Laisney et P. Zignani

récollement des plans de :

- P. Deleuze (Ifao), B. Espeut, M. Rendu, C. Gueneret (Gsf)
- T. Abdallah, M. Nour, M. Kashef (Ecae)
- D. Laisney (Ifao)

documentation historique :

- Description de l'Égypte, vol. IV, pl. 2
- fouilles de A. Mariette, Denderah, T. 1, 1870, pl. 27
- fouilles de W.M.Fl. Petrie, Dendera, 1898, EEF 17, 1900, pl. 27
- fouilles de Cl. Fisher d'après A. Slater, *DissAb* 75-14, 624

-  restitution
-  dallage en calcaire
-  concentration de blocs architecturaux
-  champs de sarcophages en calcaire
-  périmètre de fouilles de Cl. Fisher
-  grille de Cl. Fisher sur fouilles de Petrie
-  limites de la végétation
-  carroyage survey géophysique (Th. Herbich)

système de coordonnées indépendant

Ifao 99

Les monuments et les vestiges encore visibles sont implantés au-delà de la limite des terres alluviales, traditionnellement cultivées. L'étendue de la nécropole est identifiée au sud du temenos des temples d'Hathor et d'Isis depuis l'établissement du schéma de localisation de W.M.Fl. Petrie⁵. Une abondante couche de céramique entre la zone désertique du cimetière et les terres cultivées donne la mesure d'une ampleur territoriale bien supérieure à l'aire des sanctuaires. La permanence d'une agglomération à travers les différents temps de la culture pharaonique, et, au-delà, jusqu'à la période médiévale⁶, peut néanmoins avoir connu des modifications de la configuration territoriale, déterminées par un environnement quelque peu différent de celui d'aujourd'hui⁷. Notre travail de relevé topographique et des indices de vestiges se situe à l'origine d'une réflexion sur les éléments déterminants de l'établissement urbain.

Le site est aujourd'hui caractérisé par l'ampleur et la parfaite préservation d'un patrimoine architectural monumental : le temple d'Hathor. Le plan de la *Description de l'Égypte* avait déjà relevé l'existence d'un deuxième complexe cultuel près d'un kilomètre à l'ouest [fig. 2 et fig. 3]. Ce document graphique fait encore état de « buttes » ou de « monticules de décombres » entre ces sanctuaires, mais aussi au-delà, vers l'est et l'ouest, ainsi que d'une avancée dans les terres cultivées, dans l'axe du temple d'Hathor.

En 1845, Mohammad Ali initiait le déblaiement du sanctuaire d'Hathor enfoui dans plusieurs mètres de couches d'occupations tardives [fig. 4]⁸. La façade à colonnes hathoriques était partiellement enfouie jusqu'au niveau supérieur des murs d'entrecolonnement, ce qui permettait aux voyageurs du début du XIX^e siècle d'inscrire leur nom à leur surface [fig. 5 et fig. 6]⁹. Au fil des années, le niveau à l'intérieur du temenos fut abaissé de plusieurs mètres¹⁰.

Depuis, les zones culturelles et civiles ont été massivement excavées avec l'aide de *sebakhins*, livrant nombre d'objets et de monuments malheureusement dépourvus de contexte archéologique¹¹.

5 W.M.Fl. PETRIE, *Denderah* 1898, *EEF* 17, Londres, 1900, pl. 27

6 Le site était encore un archevêché à période médiévale, voir St. TIMM, *Das christlich-koptische Ägypten in arabischer Zeit II*, TAVO B41, Wiesbaden, 1984, p. 544-546.

7 R. CHEVALLIER, *Lecture du temps dans l'espace*, Paris, 2000, p. 214.

8 A. MARIETTE, *Dendérah, description générale du grand temple de cette ville I*, Paris, Le Caire, 1875, p. 1. Les dessins attestant de l'état du sanctuaire

au début du XIX^e siècle, à travers notamment la *Description de l'Égypte* (vol. 4, pl. 3 sq.) et le *Voyage dans la Basse et la Haute Égypte pendant les campagnes du général Bonaparte*, (Paris, 1802, pl. 4 sq.) de D. Vivant Denon, nous permettent de mesurer la masse considérable qui a été déblayée.

9 Sur les voyageurs à Dendara, voir J. HALLOF, « Besucherinschriften in den Tempeln von Dendara », *BIFAO* 96, 1996, p. 229-244.

10 Fr. DAUMAS, « Le temple de Dendara, publications et études », dans *Textes et langages de*

l'Égypte pharaonique. Cent cinquante années de recherche 1822-1972, Hommages à Jean-François Champollion, BdE 64/3, Le Caire, 1974, p. 268 sq.

11 Voir par exemple, les objets précieux découverts dans des caches près du lac sacré, A.F. SHORE, « Votive Objects from Dendera of the Graeco-Roman Period », dans J. RUFFLE, G.A. GABALLA, K.A. KITCHEN (éd.), « *Orbis Aegyptiorum speculum* ». *Glimpses of Ancient Egypt. Studies in Honour of H.W. Fairman*, Warminster, 1979, p. 138-141.

■ L'environnement topographique

Différents acteurs ont permis de préparer la base topographique préalable. Le service topographique de l'Ifao, sous la conduite successive de P. Deleuze et de D. Laisney, a réalisé la couverture du domaine cultuel d'Hathor et d'Isis, en collaboration avec l'organisation Géomètres sans frontières (Gsf)¹², puis le travail de positionnement des différentes informations. À l'extérieur du temenos principal, le relevé du terrain a été mené avec le concours d'une équipe de géomètres du Centre d'ingénierie pour l'archéologie et l'environnement de l'université du Caire¹³. Cette intervention préliminaire du relevé territorial a tenté d'enregistrer toutes les formes caractéristiques du terrain pour permettre l'identification des éléments de calage des indications figurées dans les plans de situation publiés notamment dans la *Description de l'Égypte*¹⁴, puis par A. Mariette¹⁵, Fl. Petrie¹⁶ et Cl. Fischer¹⁷. Cette phase a été suivie d'une prospection dans le but de repérer sur le site les éléments mineurs (structures civiles en briques crues, zones de cimetières, où des cercueils en calcaire affleurent à la surface du terrain, concentrations de blocs dont certains étaient décorés) et de les enregistrer¹⁸. Le repérage cartographique de ces éléments s'insère dans le système retenu pour le relevé architectural du temple d'Hathor : l'axe du monument est utilisé pour les coordonnées, et une borne du Survey of Egypt pour l'altimétrie.

Un *survey* de la céramique de surface, mené par Sylvie Marchand (laboratoire de céramologie de l'Ifao), a permis d'établir un premier corpus et de formuler des hypothèses sur les phases d'occupation à l'échelle du site¹⁹.

Dans le désert voisin, nous avons eu l'occasion de reconnaître [fig. 7], au-delà de la nécropole, un tertre naturel avec du matériel céramologique et lithique, au sud-ouest des carrières de calcaire²⁰ [fig. 8], ainsi qu'un surprenant mur de pierres empilées qui épouse le relief depuis l'escarpement de la falaise libyque jusqu'à la plaine fertile (voir son étendue dans le paysage sur la fig. 7). Son appui contre la falaise libyque est parfaitement conservé, ainsi que des segments sur près de 3 km. À l'opposé, à l'approche des terres cultivées, sa maçonnerie disparaît graduellement. L'absence de marqueurs chronologiques incontestables et l'impossibilité de dater la construction par la technique empêchent de situer celle-ci dans le temps.

¹² N. GRIMAL, « Travaux de l'Ifao en 1992-1993 », *BIFAO* 93, 1993, p. 448 sq.

¹³ *Id.*, « Travaux de l'Ifao en 1995-1996 », *BIFAO* 96, 1996, p. 515 sq.

¹⁴ *Description de l'Égypte* IV, pl. 2.

¹⁵ A. MARIETTE, *op. cit.*, pl. 1.

¹⁶ W.M.FI. PETRIE, *op. cit.*, pl. 27.

¹⁷ Les carnets de fouilles de Cl. Fisher, conservés au Musée universitaire de Pennsylvanie montrent qu'il avait établi, sur le plan de Petrie, un zonage de fouilles

et de celles de son prédécesseur (H. G. FISCHER, *op. cit.*, p. 4-6 et fig. 1 ; et A. SLATTER, *The Archaeology of Denderah in the First Intermediate Period. A Dissertation in Oriental Studies presented to the University of Pennsylvania*, (Ann Arbor), 1974, p. 7).

¹⁸ N. GRIMAL, « Travaux de l'Ifao en 1998-1999 », *BIFAO* 99, 1999, p. 479-481.

¹⁹ S. MARCHAND avec la collaboration de D. LAISNEY, « Le survey de Dendara », *CCE* 6, Le Caire, 2000, p. 261-277.

²⁰ On peut se demander si ces carrières ne sont pas les hypogées aperçus au sud (est géographique) de la ville par G. Wilkinson (*Modern Egypt and Thebes II*, Londres, 1843, p. 125). Des strates de terre utilisées dans les ateliers de potiers modernes de la région de Taramsa à Ballas sont toujours exploitées sous forme de vastes galeries évoquant des tombeaux pharaoniques.



Fig. 2. Reproduction du plan topographique de Dendara de la Description de l'Égypte (vol. IV pl. 2).



Fig. 3. Reproduction du plan topographique de Dendara dans A. Mariette, *Dendérah, description générale du grand temple de cette ville*, Paris, Le Caire, 1875, T. 1, pl. 1.

Ce mur de pierres sèches, d'une hauteur maximum de 1 m, a accumulé une importante sédimentation sur le côté amont des pentes [fig. 9 et fig. 10]. Au passage des ravines, il a été déstructuré et il a disparu dans l'axe des talwegs majeurs. À l'échelle du territoire, il définit une singulière ligne de démarcation. On peut se demander si elle n'est pas l'expression matérielle de la frontière entre les deux anciennes souverainetés territoriales de Dendara et d'Ombos, dont les communautés respectives semblent avoir entretenu, à période tardive, des rapports conflictuels. Juvénal a précisément rapporté les relations antagoniques entre les deux agglomérations par un récit dont l'horreur est amplifiée par des actes de cannibalisme ²¹. Les deux communautés auraient ainsi concrétisé la limite commune de leur territoire jusqu'aux confins de l'horizon.

L'implantation du site

La caractéristique première de la localisation de l'agglomération antique, dominée par le temple d'Hathor, est d'être implantée à la limite des terres cultivées et du désert. En ce lieu, la falaise libyque est éloignée de plusieurs kilomètres et le sol aride s'élève en pente douce jusqu'à ce relief bordant l'occident de la vallée du Nil [fig. 7].

La position du fleuve est actuellement distante d'environ deux kilomètres du site antique. À l'exception du reste de la vallée, orientée dans son parcours égyptien nord-sud, le cours entre Qéna et Nag-Hammadi opère une boucle vers l'ouest. Dans une région de climat désertique, l'eau est le principal élément déterminant l'occupation d'un territoire. La structure linéaire de l'environnement, déterminée par le tracé du fleuve, fait également de ce dernier le moyen de communication et de transport idéal. Descendre le Nil – ou le remonter – était associé aux directions nord et sud. La perception des directions septentrionale et méridionale de la population actuelle de Dendara se réfère comme pour les anciens Égyptiens au cours du fleuve. L'environnement nilotique prime, encore aujourd'hui, sur l'orientation géographique cardinale. Les inscriptions du temple d'Hathor relatives à la géographie désignent aussi l'amont de la vallée pour le sud et transforment approximativement les orientations culturelles de 90° par rapport à l'orientation réelle. Le jeu subtil d'association de l'orientation du sanctuaire avec l'étoile Sirius et son lever héliaque ou celui de la représentation du zodiaque indiquent que les Anciens distinguaient bien une orientation environnementale (on pourrait même dire culturelle) et une orientation cardinale ²².

Il est impensable qu'une telle capitale de nome, centralité régionale, n'ait pas eu d'accès au Nil. Le mode de voyage privilégié à travers l'Égypte pharaonique tant des hommes que celui des dieux était la navigation. Il est donc admis à ce jour que le site était desservi par un canal ²³. Cette condition d'accessibilité est confortée par une stèle de période impériale

²¹ JUVÉNAL, *Satire XV*. Sur ces relations antagoniques, voir le commentaire de Cl. Traunecker (« La revanche du crocodile de Coptos », dans *Mélanges Adolphe Gutbub, OrMonsp 2*, Montpellier, 1984, p. 217-229) à propos des relations

conflictuelles, entre les deux communautés, dues à la pratique de cultes d'animaux différents.

²² É. AUBOURG, « Sirius et le cycle sothiaque », *BIFAO 100*, 2000, p. 37-46 ; et *id.*, « La date de conception du zodiaque du temple d'Hathor

à Dendara », *BIFAO 95*, 1995, p. 1-10.

²³ Fr. DAUMAS, *Dendara et le temple d'Hathor*, *RAPH 29*, Le Caire, 1969, p. 14 sq.

dégagée au début du siècle par les *sebakhins* dont la traduction et l'interprétation furent entreprises par Noël Aimé-Giron²⁴. Cette pièce nous apprend qu'un monument dédié à Isis-Thermouthis était implanté sur un canal, probablement dans l'axe du dromos précédant le temple principal. François Daumas a tenté de replacer cette construction entre le temenos du temple d'Hathor et un kiosque aperçu par les voyageurs au début du XIX^e siècle. Le plan topographique et l'inventaire des monuments produits par les savants de l'Expédition d'Égypte situent un kiosque inachevé dans l'axe du dromos à moins de 100 m de la porte nord du temenos [fig. 2]²⁵. Des arases en grès d'un bâtiment subsistent encore dans le jardin public récemment aménagé mais à un peu plus de deux cents mètres au nord de l'enceinte [fig. 1]. Elles sont implantées immédiatement au sud de l'axe défini par le temple d'Hathor et par son portail nord dans l'enceinte. Parmi ces vestiges, un socle de statue²⁶ du II^e siècle apr. J.-C. réutilisé en matériau de construction, permet de déduire que cet édifice a été édifié à la fin de la période de construction pharaonique²⁷. À moins de refuser aux représentations et à la notice de la *Description de l'Égypte*, la précision qu'on leur a toujours attribuée, l'importance de la différence des distances de son plan avec notre relevé des vestiges exclut que l'on assimile la structure préservée dans le jardin actuel à l'édifice périptère visible au début du XIX^e siècle. L'hypothèse de distribution géographique formulée par Fr. Daumas peut alors être conciliée avec la présence du bâtiment plus proche du portail nord de l'enceinte relevé par l'expédition d'Égypte.

En ne considérant que la morphologie du territoire et de son occupation, il est possible de réexaminer l'implantation du site par rapport au fleuve. Des études récentes montrent qu'on ne peut situer la genèse de l'établissement de l'homme dans le cadre de la configuration actuelle du territoire²⁸. La présence d'un canal, au cours de la période tardive, entre les sanctuaires et le Nil ne permet pas de justifier une implantation primitive distante d'environ 2 km des berges. Le modèle dominant d'établissement d'un temple égyptien, consigné par Vitruve, est justement celui d'une installation au bord du Nil et face à l'eau²⁹.

L'une des caractéristiques de la morphologie topographique de la plaine du Nil est de présenter, entre les falaises qui délimitent le talweg, un profil transversal avec une surface globalement convexe³⁰. Cette convexité résulte des apports alluvionnaires déposés par la

²⁴ N. AIMÉ-GIRON, « Une stèle trilingue du stratège Ptolémée, fils de Panas », *ASAE* XXVI, 1926, p. 148-156 ; W. SPIEGELBERG, *Die Demotischen Denkmäler* III, CGC, Berlin 1932, n° 50044, pl. 11 et p. 14-16. Une autre interprétation a évoqué depuis un *ouadi* parallèle à la façade du temple d'Hathor (D. MEEKS, *Les grands textes des donations au temple d'Edfou*, BdE 59, Le Caire, 1972, p. 116 sq.).

²⁵ Pour le détail du bâtiment voir *Description de l'Égypte* IV, pl. 31, figures 10 (plan) et 11 (élévation). Pour la distance, cf. les 100 pas rapportés par Jollois et Devilliers dans *Description de l'Égypte* III, *Recueil des observations et des recherches*, p. 286.

²⁶ G. WAGNER, R. BOUTROS, « Une dédicace en l'honneur de Titianus ex-stratège du Tentyrite », *BIFAO* 93, 1993, p. 403-406.

²⁷ Lorsque A. Mariette (*op. cit.*, p. 33) intervint à Dendara, près d'un demi-siècle après, le kiosque décrit par les membres de l'expédition d'Égypte avait disparu. Cependant, son plan de situation rend une petite masse noire, à peu près à l'emplacement des arases de grès (*ibid.*, pl. 3), à mettre peut-être en rapport avec un bloc d'architecture, qu'il signale dans cette région, auquel il attribue, d'après le décor, une facture très tardive (*ibid.*, p. 33).

²⁸ Voir D. JEFFREYS, A. TAVARES, « The Historic Landscape of Early Dynastic Memphis », *MDAIK* 50, 1994, p. 143-173 ; et M. ZIERMANN, *Elephantine XVI, Befestigungsanlagen und Stadtentwicklung in der Frühzeit und im frühen Alten Reich*, AV 87, Mayence, 1993, p. 12-26. Dans le cadre du Delta, M. Bietak (*Tell el-Daba II, Der Fundort im Rahmen*

einer archäologisch-geographischen Untersuchung über das ägyptische Ostdelta, Vienne, 1975, p. 59-70) a montré l'importance des facteurs topographiques dans les conditions de développement d'agglomérations.

²⁹ VITRUVÉ, *De l'architecture*, IV, 5,2.

³⁰ R. SAÏD, *The River Nile*, Oxford, 1993, p. 61-70, cf. l'usage du double pendage dans les différents modes d'irrigation moderne et pré-moderne, Gh. ALLEAUME, « Les systèmes hydrauliques de l'Égypte pré-moderne », dans Chr. DÉCOBERT (éd.), *Itinéraires d'Égypte. Mélanges offerts au père Maurice Martin s.j.*, BdE 107, Le Caire, 1992, p. 303 sq.

succession saisonnière de la crue. Cette configuration affecte particulièrement les rivières à débit lent, qui connaissent des périodes de crue avec une eau fortement chargée en sédiments. Concernant le Nil, l'amplitude de la crue saisonnière, alimentée par les pluies tropicales tombées sur le plateau d'Abyssinie, submergeait la partie fertile de la vallée, en limitant les possibilités d'implantations permanentes aux seuls reliefs émergeant des eaux ou aux terrains périphériques à l'inondation³¹. Lors de ces crues, le dépôt des éléments en sustentation est plus élevé dans les zones proches de la rive habituelle. Il résulte une concentration des matériaux les plus denses le long du talweg et une dispersion des autres, qui s'effectue progressivement, en fonction d'une capacité à flotter plus ou moins importante. Ce mode de sédimentation aboutit à une surélévation du lit et des berges par rapport au niveau périphérique de la plaine, et offre, en l'absence des « turtlebacks », des possibilités d'établissement³². L'élévation du niveau du sol est de surcroît renforcée, dès qu'il y a une occupation résidentielle permanente, par la superposition des niveaux d'occupations, voire par des travaux spécifiques de protection ou de rehaussement, tel que semble les décrire Hérodote³³. Par ailleurs, le profil schématiquement convexe de la plaine alluviale avec un pendage transversal vers le désert, offrait de vastes possibilités d'expansion des hautes eaux vers les zones basses. Les discontinuités plus ou moins artificielles, caractérisant les rives du Nil, permettaient une distribution de l'eau de la crue vers les zones les plus basses³⁴. Les bassins les plus éloignés du talweg, en limite de la zone aride, étaient donc submergés les premiers. Ils étaient de surcroît inondés plus longtemps pendant l'étiage, du fait de l'infiltration des eaux de la nappe phréatique³⁵. Cette manifestation étrange est rapportée par quelques documents à caractère théologique. C'est probablement pour cette raison que les anciens Égyptiens, comme nombre d'auteurs grecs, prêtaient une origine souterraine à l'inondation dans les zones basses³⁶.

La surélévation linéaire et naturelle des terres des berges offrait donc le double avantage d'un lieu en contact avec la voie d'eau, mais aussi de l'endroit le plus sûr en cas d'inondation, à l'exception de la lisière désertique. La surélévation est cependant altérable, par un phénomène de déplacement latéral de la boucle des méandres vers le côté convexe, qui provoque, à un moment donné, la création d'un nouveau lit sur une zone basse³⁷.

La dynamique du paysage nilotique s'inscrit aussi dans un mouvement général, plus ou moins régulier, d'exhaussement du talweg³⁸. Ces caractéristiques des rivières à faible pente avec apport alluvionnaire important ont pour conséquence un déplacement du lit, générant autant de nouveaux établissements humains, surélevés par rapport à la plaine limoneuse, se combinant avec ceux des anciennes berges. Ce mode d'occupation du territoire est encore

31 J. VERCOUTTER, « Que savons-nous de la ville égyptienne ? », *CCEPOA* 1, Louvain, 1983, p. 133.

32 M. BIETAK, « Urban Archaeology and the "Town Problem" », dans K. WEEKS (éd.), *Egyptology and Social Sciences*, Le Caire, 1979, p. 100-102.

33 HÉRODOTE II, 5.

34 Avant la modernisation de l'irrigation, cette pente transversale (du fleuve au désert) pouvait aussi

être interprétée comme l'amont (proche du fleuve) et l'aval (voisin du désert), illustrant de nouveau le caractère très environnemental de l'orientation des habitants de la vallée du Nil (Gh. ALLEAUME, *op. cit.*, p. 304).

35 M. GABOLDE, « L'inondation sous les pieds d'Amon », *B/FAO* 95, 1995, p. 255 : « Note additionnelle sur la nappe phréatique et l'inondation ».

36 *Ibid.*, p. 245-250 ; et sur les différentes origines prêtées à la crue voir D. BONNEAU, *La crue du Nil*, Paris, 1964, p. 135-218.

37 M. BIETAK, *Tell el-Daba II, Der Fundort im Rahmen einer archäologisch-geographischen Untersuchung über das ägyptische Ostdelta*, Vienne, 1975, p. 56-58.

38 R. SAÏD, *op. cit.*, p. 59 sq.

plus flagrant en Mésopotamie, dans la plaine du Tigre et de l'Euphrate, où une lecture fine de la topographie livre de multiples levées de terres alluviales correspondant aux rives des lits abandonnés³⁹. Les lignes de légères élévations sont justement les lieux où se concentrent les sites archéologiques.

Jusqu'à la mise en eau du haut barrage d'Assouan et en l'absence de formes géologiques proéminentes, les installations humaines dans la plaine alluviale du Nil ne pouvaient être durablement développées que sur des levées de terre naturellement édifiées par le dépôt de sédiments de part et d'autre d'un talweg. Les dangers de submersion au moment de la crue, mais aussi l'importance de l'eau dans l'Antiquité tant pour l'apport quotidien que pour la communication, induisaient un rapport de proximité spatial entre les sites urbains et le fleuve plus fondamental que celui d'aujourd'hui. La région de l'ancienne ville de Dendara présente la particularité d'appartenir à la rive convexe de la seule région où le fleuve, dans son cours égyptien, opère un vaste contour vers l'est [fig. 7]. On peut donc supposer qu'un positionnement à proximité du Nil, là où le fleuve longe une rive désertique, non inondable, constituait un lieu privilégié d'établissement humain. Le site se situait hors d'atteinte des crues mais toujours à proximité de la voie d'eau. La convexité de la rive ajoutait des facteurs plus stables d'établissement⁴⁰. Par ailleurs, la nature plus dense du sol désertique limitait le travail de sape de l'eau à l'intérieur du méandre. Telle semble avoir été la configuration territoriale de l'agglomération tentyrite primitive alors qu'aujourd'hui une vaste plaine fertile sépare le site du fleuve.

La morphologie d'un territoire résulte de processus d'interactions diverses très complexes, dans lequel l'homme joue un rôle majeur. En termes de causalité, les éléments les plus déterminants dans le processus d'occupation d'un territoire sont l'environnement et ses modifications. L'occupation et l'usage d'un territoire le modifient d'une manière plus ou moins coordonnée, qui s'insère dans une logique d'aménagement⁴¹. Si les conséquences d'une occupation humaine sur la modification du paysage sont aujourd'hui décuplées par l'expansion démographique, par les effets d'exploitations industrielles et par les moyens techniques modernes de transformation rapide de la topographie, il n'en reste pas moins qu'elles existaient déjà aux périodes anciennes⁴². Les actions d'installation et d'exploitation, en interférant à différents niveaux avec le milieu, ont laissé de nombreuses traces d'une organisation de l'espace en relation avec sa nature. L'observation de la distribution de l'habitat actuel dans le paysage de la campagne égyptienne montre toujours un développement des zones d'agglomération selon une dynamique linéaire correspondant sans aucun doute aux particularités topographiques des anciennes rives du Nil et de ses branches secondaires⁴³. Cette relation entre la topographie et le développement urbain offre alors la possibilité de disposer de repères spatio-temporels dans un paysage nilotique dont on sait maintenant qu'il

³⁹ H. GASCHÉ, « Remarques concernant le choix et l'emplacement d'un site à urbaniser dans une plaine de type alluviale », *CCEPOA* 1, Louvain, 1983, p. 77-79.

⁴⁰ M. BIETAK, *op. cit.*, p. 56-58.

⁴¹ A. CORBOZ, « Le territoire comme palimpseste », *Diogène* 121, 1983, p. 18 sq.

⁴² Une exploitation trop massive du bois, conduisant à la déforestation d'un territoire avec des conséquences radicales sur le milieu, en est un

exemple fréquent à travers l'histoire (R. CHEVALLIER, *Lecture du temps dans l'espace, Topographie archéologique et historique*, Paris, 2000, p. 78-81).

⁴³ Sur ces cours d'eaux aujourd'hui disparus, voir Gh. ALLEAUME, *op. cit.*, p. 305.

n'est pas immuable, en raison de la variation de la position du cours du fleuve. Avant d'avoir vu le régime des eaux du Nil régulé tout au long de l'année, l'environnement imposait aux hommes de vivre en périphérie ou sur une levée de terre résultant des variations de ce régime. La suppression des crues par les barrages construits en amont d'Assouan autorise depuis peu des implantations en tout endroit des terrains alluviaux. La distribution de l'habitat actuel dans la campagne de cette région de Haute Égypte est pourtant toujours structurée selon des dynamiques linéaires⁴⁴. Au-dessous de Qena, après le changement d'orientation général de la vallée, ces lignes d'habitat s'imbriquent en des directions et formes diverses comme autant d'attestations de méandres. On notera la forme urbaine de l'actuelle ville de Qena qui épouse les lignes concaves des rives anciennes du fleuve.

La portion de territoire entre le site archéologique de l'ancienne ville de Dendara et le Nil est ainsi caractérisée par un développement centrifuge de l'implantation des constructions. Le mode d'occupation du territoire imposé jusqu'à peu par le fleuve invite à proposer l'idée que ces lignes d'habitat correspondent au développement centrifuge d'un méandre jusqu'à la forme actuelle. L'implantation primitive de l'agglomération de Dendara sur une berge désertique aurait ainsi cumulé les avantages d'une proximité immédiate à l'eau avec une sécurité maximale contre l'inondation. L'évolution du système fluvial sous l'action du courant, et plus accidentellement des crues exceptionnelles, aurait éloigné progressivement l'agglomération du fleuve nourricier, également axe de communication, rendant nécessaire l'aménagement et l'entretien d'un canal de liaison avec le Nil.

■ La nécropole

Les fouilles sur la zone de nécropole conduites en 1898 par W.M.Fl. Petrie et Ch. Rosher, puis de 1915 à 1916 par Cl. Fisher⁴⁵, ont livré essentiellement du matériel funéraire des IV^e, V^e, VI^e dynasties et de la Première période intermédiaire mais aussi des périodes tardives. Le matériel funéraire du Nouvel Empire est pratiquement inexistant, mais de grandes surfaces du cimetière n'ont toujours pas été fouillées. Les éléments encore conservés sur le terrain, tel le mastaba de *Jdw I* [fig. 11], ont permis de localiser et de dessiner les structures observées lors de ces campagnes d'excavations et de les rapporter sur des plans schématiques. Cela a conduit à une déformation du carroyage introduit par Rosher dans le plan de Petrie pour situer ses fouilles⁴⁶. Ce report des zones de fouilles laisse voir les étendues qui n'ont jamais été l'objet d'investigations scientifiques⁴⁷ alors que l'on peut escompter découvrir des secteurs

⁴⁴ Le système moderne d'irrigation et de drainage par canaux a également généré l'installation de zones d'habitat informelles sur leurs berges.

⁴⁵ Deux ans après la fin de la fouille paraissait la publication (W.M.Fl. Petrie, *op. cit.*). Les fouilles de Cl. Fisher n'ont pas été publiées mais ont permis, à travers sa documentation et le matériel conservés

au Musée universitaire de Pensylvanie, d'être le support d'une thèse de doctorat (H.G. FISCHER, *op. cit.* ; et A. SLATTER, *op. cit.*

⁴⁶ Ce système de repérage a été repris dans les ouvrages de H.G. Fischer et A. Slatter.

⁴⁷ La méthodologie ayant évolué depuis l'intervention de W.M.Fl. Petrie, de nouvelles fouilles des

surfaces et des monuments explorés par ce pionnier de l'archéologie égyptienne seraient certainement productives tant sur la découverte de matériel complémentaire que sur la documentation architectonique des structures funéraires.

très spécifiques comme le cimetière des vaches sacrées⁴⁸. Un test géophysique à la limite des quartiers civils sur la nécropole (voir emplacement sur figure) a décelé des zones d'inhumation (puits?) certainement non-perturbées⁴⁹. On constate que les limites actuelles de la nécropole correspondent plus ou moins à la surface délimitée par les anciennes campagnes de fouilles. Vers le sud, une gravière récente permet de constater qu'il n'y a aucun matériel funéraire dans le profil d'excavation. À l'ouest un chemin menant vers la gravière et le désert semble être devenu de fait une limite pour l'établissement de nouvelles habitations et le développement des cultures. Pourtant les vestiges de briques prospectés et identifiés par Petrie comme des catacombes d'animaux rendent compte d'une extension du cimetière antique bien au-delà, vers l'occident [fig. 12]. À l'opposé, du côté oriental, des habitations, une école et des champs cultivés cernent déjà les monuments reconnus à la fin du XIX^e siècle et un cimetière de cercueils de calcaire qui affleurent à la surface préservée [fig. 13 et fig. 14].

■ Les quartiers urbains

Le développement urbain s'est opéré selon une forme allongée sur plus d'un kilomètre et demi et il doit se prolonger, comme l'étendue de la nécropole, au-delà des limites actuelles du site sous les zones modernes d'habitat. Il occupe l'espace entre les cimetières et les terres alluviales plus basses. Un piédestal au milieu des champs cultivés (secteur nord-est du site) rappelle que les terrains contigus de la plaine alluviale, légèrement surélevés par rapport à celle-ci, sont déjà des extensions modernes des zones agricoles [fig. 15]. Deux zones cultuelles divisent la forme oblongue de l'implantation urbaine. Lorsqu'elles étaient encore visibles, les arases de murs de briques crues furent relevées avec l'espoir d'identifier des unités ou des dynamiques de structuration urbaine [fig. 16]. Quelques blocs de maçonnerie à la surface de l'épaisse couche de céramique et de galets, laissés par l'exploitation des *sebakhins*, appartenaient, comme l'attestent les matériaux et leur traitement, à des structures cultuelles. Leur concentration permet de penser qu'ils se trouvent à proximité de leur emplacement d'origine, induisant la présence de centralités secondaires (ou de voies processionnelles) qui structuraient, à leur niveau, l'espace urbain. Un réseau de sondages à l'échelle du site, dans les terres cultivées et au-delà des zones modernes d'habitat, permettrait d'apprécier l'évolution diachronique de la ville depuis son origine. Dans le secteur oriental du site, l'exploration d'arases visibles de murs a révélé des constructions affectées à des usages domestiques; elles datent de la fin de l'Ancien Empire et de la Première période intermédiaire⁵⁰ et elles sont contemporaines des structures funéraires fouillées lors des premières investigations scientifiques de la zone du cimetière.

⁴⁸ Fr. DAUMAS, « Le temple de Dendara, publications et études », dans *Textes et langages de l'Égypte pharaonique. Cent cinquante années de recherche 1822-1972, Hommages à Jean-François Champollion*, BdE 64/3, Le Caire, 1974, p. 272.

⁴⁹ N. GRIMAL, « Travaux de l'Ifao en 1998-1999 », BIFAO 99, 1999, p. 477.

⁵⁰ La conduite de ces travaux de fouilles est assurée par Fr. Leclère (Ifao) et A. Lukassewicz (Centre polonais d'archéologie méditerranéenne).

voir : N. GRIMAL, *op. cit.*, p. 476-481, et B. MATHIEU, « Travaux de l'Ifao en 1999-2000 », BIFAO 100, 2000, p. 503-505.

■ Les aires cultuelles

Les sanctuaires de l'est

Par rapport aux restes cartographiés dans la *Description de l'Égypte*, le complexe cultuel oriental est aujourd'hui moins bien identifiable [fig. 2]. Il se trouve en partie dans une zone cultivée [fig. 17 et fig. 18]. Il a été identifié comme un temple dédié à Ihy ou Horus d'Edfou⁵¹. Le plan dressé par les savants de l'Expédition d'Égypte fut complété par A. Mariette, qui rapporte l'existence d'un autre enclos adossé au côté oriental de l'enceinte principale [voir fig. 3]. Ces murs de temenos disparus, le site conserve quelques témoins, dont la porte d'accès monumentale accompagnée d'une épigraphie romaine de la période des Antonins. La porte franchie, subsiste un dallage, dont la direction de pose (environ 352,5°) témoigne de l'existence, à un moment donné, d'un élément particulier indépendant de l'axe d'accès au domaine cultuel (10,29°). Au-delà, plus au sud, l'emplacement du sanctuaire est exploité comme terrain agricole.

L'aire de l'enclos secondaire, caractérisé par un épandage de blocs de grès et de calcaire (certains présentant des traces de décor), est conservée comme un espace libre [fig. 19 et fig. 20]. Le passage entre les deux enclos était possible à travers une porte de grès dont les premières assises sont toujours conservées avec un décor dans l'embrasure intérieure portant une titulature impériale au nom de Tibère [fig. 21]⁵². Elle repose sur une substruction de calcaire formant une terrasse [fig. 22]. La nature du matériau comme l'assemblage incitent à penser que cette structure de calcaire était antérieure à l'édification du portail en grès. À l'opposé, sur le côté oriental du mur d'enceinte, on peut encore voir les blocs de fondation, également en grès, d'un autre portail d'accès à cet espace culturel [fig. 23]. Les deux accès permettaient de définir un axe (celui de ce sanctuaire annexe ?) de 114,8°. Immédiatement après, la hauteur supérieure aux terrains environnants, lieu d'implantation de l'habitat rural moderne, atteste d'une extension du site ancien vers l'est.

Le domaine d'Hathor et d'Isis

L'ampleur de ce complexe cultuel, dans son dernier développement, est selon les éléments cartographiques anciens, nettement supérieure au domaine oriental [fig. 24]⁵³. À l'extérieur de la grande enceinte, dans l'axe du temple d'Hathor, on peut retrouver des indices de la voie processionnelle d'accès. Elle est identifiable sur les cartes anciennes par une direction secondaire

⁵¹ Selon N. AIMÉ-GIRON, *op. cit.*, p. 154-156 ; et Fr. DAUMAS, *op. cit.*, p. X, et p. 15 sq. Sur un temple d'Horus à Edfou, voir É. CHASSINAT, « Le temple d'Horus Behouditi à Dendéreh », *RdE* 1, 1927, p. 298-308.

⁵² G. HÖLB, *Altägypten im Römischen Reich*, Mayence, 2000, p. 87.

⁵³ Concernant les monuments du domaine d'Hathor et d'Isis, voir notamment, pour le temple d'Hathor, l'édition des textes dans la série de l'Ifao,

Dendara, entreprise successivement par É. Chassinat et Fr. Daumas, poursuivie actuellement par S. Cauville et les traductions du même auteur : *Dendara I-III (OLA 81, 88, 95)* et *Les chapelles osiriennes, transcription - traduction, commentaire et index, BdE 117-119*, le Caire, 1997. Sur l'architecture du monument voir P. ZIGNANI, « Monolithisme et élasticité dans la construction égyptienne, étude architecturale à Dendera », *BIFAO* 96, 1996,

p. 453-487 ; P. ZIGNANI, N. NILSSON, « Étude architecturale et modélisation des structures à Dendera », *BIFAO* 97, 1997, p. 293-311 ; et É. AUBOURG, P. ZIGNANI, « Espaces, lumières et composition architecturale au temple d'Hathor à Dendara. Résultats préliminaires », *BIFAO* 100, 2000, p. 47-77. Pour le temple d'Isis : S. CAUVILLE, « Le temple d'Isis à Dendera », *BSFE* 123, 1992, p. 31-48. Pour les autres structures ou dépendances : *id.*, « La chapelle

de développement, perpendiculaire à l'orientation générale de l'occupation urbaine sur la frange désertique. Elle est toujours attestée par une altimétrie légèrement supérieure dans le nivellement actuel qui s'avance en direction du nord dans la plaine fertile. Les vestiges présents ou relevés dans les témoignages anciens situent l'importance du développement sur l'accès axial au temple qui a dû engendrer une stratification plus grande. On peut concevoir que l'éloignement du méandre du cours d'eau ait rendu nécessaire une liaison par un canal dont le point d'accostage à la période gréco-romaine se trouvait au-delà des vestiges tardifs visibles dans le jardin public⁵⁴. Les monuments implantés sur la circulation en liaison avec le Nil auraient donc généré une dynamique d'occupations civiles dont la topographie actuelle conserve encore une trace sous la forme d'une très légère élévation s'avancant dans la plaine [fig. 7].

Dans la configuration actuelle, l'espace réservé par la grande enceinte associe des constructions de différentes périodes depuis une chapelle de la XI^e dynastie jusqu'à une église de plan basilical. La céramique⁵⁵ présente en surface atteste d'une occupation de cet ensemble jusqu'à la période mamelouke. Bien sûr, avec l'avènement du christianisme, le caractère sacré du temenos disparaît, et beaucoup de monuments, y compris les terrasses du temple d'Hathor, gardent des traces d'occupations profanes. Certains édifices furent reconvertis en église, comme le *mammisi* romain⁵⁶, qui sera dans un second temps partiellement démantelé pour alimenter en matériaux de construction l'église de plan basilical. À l'exception d'une étoile de Saladin gravée sur une dalle structurelle du *mammisi* romain [fig. 25], les monuments pharaoniques n'ont gardé que des marques de piété chrétiennes.

La morphologie que présente la surface du domaine d'Hathor et d'Isis est le résultat d'un dégagement du temple par les *sebakhins*. Cependant, l'observation de l'implantation des vestiges permet malgré tout de mettre en relief trois stades de développement de l'enceinte du temenos [fig. 26]. De tailles très différentes, elles témoignent d'une augmentation considérable de l'aire du domaine sacré lors des opérations de rénovation des sanctuaires à travers le temps.

La plus ancienne enceinte a été repérée grâce à un angle qui a été intégré dans le parvis de la dernière configuration du temple d'Isis [fig. 27]. Elle est interrompue par la fondation du mur péribole du temple d'Hathor [fig. 28]. Dans l'encoignure de cette muraille, un niveau de sol, d'usage très similaire à celui de la chapelle de Moutouhotep Nebheprê, incite

de la barque», *BIFAO* 93, 1993, p. 79-172.; *id.*, « La chapelle de Thot-Ibis à Dendera édiflée sous Ptolémée I^{er} par Hor, scribe d'Amon-Rê », *BIFAO* 89, 1989, p. 43-66; *id.*, *La porte d'Isis*, Le Caire, 1999; G. CASTEL, Fr. DAUMAS, J.-Cl. GOLVIN, *Les fontaines de la porte nord*, Le Caire 1984; M. G. DARESSY, « Chapelle de Mentouhotep III à Dendérah », *ASAE* 17, 1917, p. 226-236 (également : L. HABACHI, « King Nebheprete Mentuhotep : His monuments, Place in History, Deification and Unusual Representations in the Form of Gods », *MDAIK* 19, 1963, p. 19-28); Fr. DAUMAS, « Le sanatorium de Dendara », *BIFAO* 56, 1956, p. 35-37; *id.*, « La structure du Mammisi de Nectanébo à Dendara », *BIFAO* 50, 1951, p. 135-155;

et *id.*, *Les Mammisis de Dendara*, Le Caire, 1959. Pour les fouilles récentes : S. CAUVILLE, A. GASSE, « Fouilles à Dendara », *BIFAO* 88, 1988, p. 25-32; et P. ZIGNANI, S. MARCHAND, C. MORISOT, « Deux sondages sur les fondations du temple d'Hathor à Dendara », *BIFAO* 98, 1998, p. 463-496. L'église à plan basilical est en cours d'étude dans le cadre de la mission de l'Ifao par R. Boutros.

⁵⁴ Fr. DAUMAS, *Dendara et le temple d'Hathor*, *RAPH* 29, 1965, p. 15; et G. WAGNER, R. BOUTROS, « Une dédicace en l'honneur de Titianus ex-startège de Tentyrite », *BIFAO* 93, 1993, p. 403-406. À proximité des assises de fondation conservées, A. Mariette (*Dendérah. Description du grand temple de cette*

ville, Paris, Le Caire, 1875, p. 33) signale un bloc d'inspiration classique, orné de vignes, à proximité des ruines de cet édifice, décrit comme inachevé quant à son décor par Vivant Denon et les membres de l'expédition d'Égypte, Jollois et Devilliers.

⁵⁵ S. MARCHAND, *op. cit.*, p. 273 sq.

⁵⁶ D'après les observations du père Michel Julien, qui décrit les sanctuaires chrétiens lors de sa présence en Égypte de 1880 à 1911, il y aurait eu une église à l'intérieur du pronaos du temple d'Hathor (H. MUNIER, « Les monuments coptes d'après les explorations du père Michel Julien », *BSAC* 6, 1940, p. 162).

à étendre le domaine cultuel jusqu'à cette dernière. Il est évident que la surface, ainsi délimitée, est hypothétique, comme la datation induite par la petite construction à l'épigraphie du Moyen-Empire.

Deux arases de calcaire dans le parvis, vestiges de murs plus anciens ⁵⁷, sont peut-être à situer au niveau de la période de fonctionnement à l'intérieur de cette première enceinte [fig. 29]. L'usage du calcaire dans une construction plus ancienne se retrouve à l'intérieur du premier espace à colonnes du temple d'Isis décoré sous Ptolémée X ⁵⁸. Les colonnes de cet espace sont implantées de part et d'autre d'une structure transformée ici en semelle de fondation sur la première assise des murs en calcaire [fig. 30]. Les deux murs se retournent à l'aplomb de la façade d'entrée. Le revêtement du sol de la dernière phase de fonctionnement du sanctuaire a été systématiquement démantelé, en mettant à nu un dallage de calcaire d'une qualité analogue à celui des murs. Il est à noter que l'axialité de l'espace en calcaire a déterminé celui de la structure ptolémaïque dont É. Aubourg a fait remonter l'orientation sur le lever héliaque de Sirius à la période ramesside ⁵⁹. Un réaménagement plus tardif du seuil de la communication entre les espaces décorés sous Ptolémée VI et Ptolémée X ne permet pas d'apprécier totalement le traitement central initial de la face ouest de la structure première de calcaire. En revanche, on remarque que la dernière assise de fondation, en grès, de la « façade » du second espace à quatre colonnes a été ravalée avant d'être plaquée contre les blocs de calcaire de la structure réutilisée en semelle de fondations des colonnes appartenant au dernier stade de la construction du premier espace. Toujours au même niveau d'assise, on constate, d'après les détails observables de part et d'autre, qu'un portique avait été initialement prévu et exécuté selon des niveaux de finition variables. Les vestiges les plus achevés de ce programme architectural se situent à l'extérieur de l'angle Nord-Est de l'espace. Le bloc sur lequel repose la base de la colonne angulaire présente une façade décorée d'un socle avec un demi-tore distinctif du décor des murs d'entrecolonnement de l'architecture pharaonique [fig. 31]. Le motif du serpent enroulé autour d'une tige, que l'on observe traditionnellement encadrant l'élément du mur bahut, fut incisé en retrait et peint, au sud de la base du demi-tore. Cela permet de mettre en relief le fait que celui-ci se trouvait au nord. Le niveau du sol est constitué d'une assise située en dessous de celui du stade final d'usage du temple d'Isis. Il est similaire au niveau de sol des dalles en calcaire. On retrouve symétriquement le même détail au sud, dans un état d'avancement plus brut. De cet agencement du mur bahut, on déduit que l'élévation était traitée comme un propylée, au nord et au sud de ces demi-tores respectifs. Avant d'être arasée et d'être réutilisée en fondation de l'espace décoré sous Ptolémée VI, cette structure de grès venait s'adosser à la construction plus ancienne en calcaire. À ce niveau, l'enchaînement des constructions se fait donc de l'ouest vers l'est.

En considérant cet élément apparent, c'est-à-dire la plus ancienne attestation d'enceinte, on constate que la forme actuelle du temple d'Isis intègre une stratification de projets inscrits

⁵⁷ L'usage du calcaire dans la construction connaît, d'une manière générale, un important déclin à la XVIII^e dynastie au profit du grès ; voir Th. DE PUTTER, Chr. KARLSHAUSEN, *Les pierres utilisées dans la sculpture et l'architecture de l'Égypte pharaonique*,

Bruxelles, 1992, p. 67-69 et p. 93 sq. Il convient de noter que, du fait de sa proximité, le calcaire a été exploité jusqu'aux périodes tardives pour des petits monuments de rayonnement locaux (par exemple, L. PANTALACCI, Cl. TRAUNECKER, *Le temple d'El-Qal'a I*,

Le Caire, 1990, p. 4 sq.).

⁵⁸ S. CAUVILLE, « Le temple d'Isis à Dendera », *BSFE* 123, 1992, p. 35 et pl. 2.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 41.

à l'origine dans un environnement spatial différent de celui existant au moment où les chapelles romaines furent édifiées

La seconde enceinte est définie à l'est et à l'ouest par d'importants segments de mur d'orientation parallèle⁶⁰. Ils encadrent un domaine manifestement plus long que large. Au sud, on ne court guère de risque à supposer que le mur englobait les structures intégrées dans l'actuel temple d'Isis. En revanche, au nord, on peut se demander si l'implantation du portail à épigraphie romaine ne se superpose pas à l'ancienne entrée de cette seconde enceinte. On constate, en particulier, que le mur est juxta la structure d'entrée de la dernière muraille. Cette hypothèse d'une permanence et d'une reconstruction sera réexaminée, ci-après, dans la description de cette dernière extension de l'enceinte de temenos. La forme de l'aire de ce domaine cultuel est rectangulaire large de 130 m et avec un grand côté orienté vers le nord qui dépassait les 200 m. Au pied du témoin occidental de ce mur de temenos, vers l'intérieur, une dépression avec de la céramique commune à la XXVI^e dynastie invite à une datation de l'édification de l'ouvrage bien antérieure⁶¹. Le côté est de cette muraille présente la particularité d'avoir été doublée par un second mur [fig. 32]. Ce dernier est composé d'une alternance de massif à assises courbes et horizontales [fig. 33]⁶². Ce n'est pas le cas de la muraille initiale contre laquelle il s'appuie, ni des sections subsistantes au nord-ouest du lac sacré qui sont construites avec des assises horizontales. Par conséquent, entre le moment de l'édification du mur originel et sa restauration par adossement, se situe une phase caractérisée par des assises courbes. Il est tentant de rapprocher la restauration du mur avec l'entreprise de rénovation des sanctuaires réalisée sous le règne de Chabaka ; en particulier pour le temple d'Hathor de Dendara, plus précisément pour l'enceinte du domaine⁶³. Ce rapprochement infère alors une antériorité du moment de l'introduction de cette technique, par rapport à la XXX^e dynastie, établie par les auteurs de l'étude sur les assises courbes de l'enceinte du temple d'Amon-Rê à Karnak⁶⁴.

La dernière opération de rénovation de la muraille de temenos enclôt une aire pratiquement carrée de 280 m de côté. Le mur mesure près de 7 m à la base. Le côté est montre une élévation conservée sur une hauteur équivalente à celle du pronaos. L'orientation de cette enceinte est différente de celle du temple principal et semble être une extension du domaine parallèle aux parties conservées de l'ancien enclos. Tout se passe comme si l'on avait arrêté, à un moment donné, un agrandissement d'une centaine de mètres à l'est et d'une quarantaine à l'ouest. Au nord il n'y a pas eu d'accroissement de l'aire sacrée tandis qu'au sud, aucun élément, en l'absence de nouvelles investigations archéologiques, ne permet d'en préciser la limite. Plusieurs

⁶⁰ A.J. SPENCER, « Brick Architecture in Ancient Egypt », Warminster, 1979, p. 78.

⁶¹ S. MARCHAND, *op. cit.*, p. 264.

⁶² Les murs à assises courbes, qui avaient déjà une bonne place dans l'ouvrage de A. CHOISY, *L'art de bâtir chez les Égyptiens*, Paris, 1904, p. 21-41, sont devenus l'objet d'un débat sur l'origine, symbolique ou technique, de cette exécution

(R. PIRELLI, « Once More on Undulating Walls in Ancient Egypt: Mythological Reasons or Technical Requirements ? », dans S. PIRELLI (éd.), *Egyptological Studies for Claudio Barocas*, SerEgitt 1, Naples, 1999, p. 55-94).

⁶³ J. LECLANT, *Enquêtes sur les sacerdoces et les sanctuaires égyptiens à l'époque dite « éthiopienne » (XXV^e dynastie)*, BdE 17, Le Caire, 1954, p. 31-42 :

« La stèle J. E. 44665 du musée du Caire, relative aux travaux de Chabaka au temple de Dendara ».

⁶⁴ J.-Cl. GOLVIN, O. JAUBERT, S. HEGAZY, avec la collaboration de D. LEFUR et M. GABOLDE, « Essai d'explication des murs "à assises courbes" à propos de l'étude de l'enceinte du grand temple d'Amon-Rê à Karnak », *CRAIBL*, 1990, p. 926-927.

éléments de discontinuités, caractérisant le développement de la dernière enceinte, doivent être soulignés. Sur la façade nord, les segments de murs de part et d'autre de la porte principale ne sont pas alignés. Il est à remarquer que la porte est flanquée de deux massifs qui ne présentent pas les modénatures d'un pylône. L'ensemble de cet ouvrage d'accueil et d'accès à l'intérieur du domaine sacré est saillant par rapport au mur d'enceinte. Il est singulier que les côtés ouest et est, de part et d'autre du portail, ne soient pas alignés. À l'ouest, l'angle de l'enceinte (nord-ouest) est ainsi orthogonal tandis qu'à l'opposé, l'angle avec le mur est se referme plus. On remarque que l'alignement du segment ouest se projette justement jusqu'à cet angle nord-est. La direction du segment est donc été modifiée pour ménager la proéminence vers l'extérieur de la porte encadrée de ses deux massifs. La porte a été décorée en premier lieu sous Domitien puis sous Trajan ⁶⁵. Il est manifeste que son édification ne fut pas contemporaine à la construction du temple d'Hathor, commencée à la fin du règne de Ptolémée XII. Une porte plus ancienne pourrait avoir été utilisée avant sa reconstruction romaine. Une stèle publiée par N. Aimé-Giron annonce la fin de l'achèvement de la construction du mur de brique de l'enceinte de l'an IX de Tibère ⁶⁶. L'édification de la porte accédant au domaine d'Isis est quant à elle contemporaine à celle des chapelles sous Auguste ⁶⁷. L'extension de la muraille en direction de l'est exigeait l'aménagement d'un nouveau portail d'accès au domaine. La dernière clôture de l'espace sacré aurait été exécutée durant les règnes des deux premiers souverains romains.

Une autre singularité de ce mur de temenos réside dans l'épaisse doublure de maçonnerie qui a été accolée, à l'intérieur, le long du côté ouest de l'enceinte. Cette maçonnerie présente de nouveau une élévation avec une alternance de massifs à assises courbes. Sa largeur à la base est presque deux fois supérieure à celle du mur d'enceinte. Dans cette dernière, une ouverture voûtée et appareillée en brique avait été réservée à quelques mètres au-dessus du niveau. Son niveau de sol actuel est à la cote d'altitude 80,00 alors que le pied du mur, tel qu'il est dégagé à l'extérieur, se situe autour de 75,00 m. Les vestiges de rampe en brique montrent que cette ouverture a été conçue comme un accès au-dessus du niveau d'usage extra-muros. À l'intérieur, elle dégage sur l'épaisse doublure de maçonnerie et définit certainement un sol qui est difficilement visible car sa surface est occupée par des structures d'habitat. Aucun dispositif n'a été prévu dans l'axe de cette porte pour descendre à l'intérieur du domaine sacré. Elle est la seule partie du site qui a été ménagée par les *sebakhins* et conserve des structures d'habitat occupées jusqu'à la période médiévale ⁶⁸.

Une dernière étrangeté dans l'exécution de ce côté ouest réside encore dans son angle sud. Il ne se retourne pas simplement, mais vient comme enchâsser la face sud de l'enceinte. En l'absence d'étude et de fouilles fines des systèmes d'enceinte, on se limitera à penser que les discontinuités, comme sur l'enceinte du temple d'Amon-Rê à Karnak, résultent de la permanence d'éléments plus anciens ⁶⁹.

⁶⁵ Fr. DAUMAS, *op. cit.*, p. 29 sq. ; et S. CAUVILLE, *Dendara, La porte d'Isis*, Le Caire, 1999, p. xi.

⁶⁶ N. AIMÉ-GIRON, « Réfection du mur d'enceinte du grand temple de Dendérah sous Tibère », *ASAE* 26, 1926, p. 109-112. L'auteur privilégie une idée de

reconstruction de l'enceinte dans un sens de réparation plutôt que de construction, comme si le temenos et l'organisation de son espace avaient été déterminés une fois pour toutes.

⁶⁷ S. CAUVILLE, *op. cit.*, p. xi.

⁶⁸ S. MARCHAND, *op. cit.*, p. 263.

⁶⁹ J.-Cl. GOLVIN, E.-S. HEGAZY, « Essai d'explication de la forme et des caractéristiques générales des grandes enceintes de Karnak », *CahKarn* 9, 1993, p. 146-148.

■ Les quartiers civils

D'une manière générale, le paysage résultant de l'exploitation de la matière organique conséquente à l'occupation du lieu à travers les temps ne permet pas de reconnaître des formes urbaines ou des unités particulières. Les masses de briques crues, vestiges de murs laissés par les *sebakhins* entre les deux grands complexes cultuels, ont été relevées précisément dans le système général de coordonnées. Elles ne laissent percevoir aucune structuration ou organisation particulière.

Deux groupes de blocs en grès pourraient dénoter la présence de monuments cultuels mineurs, voire de lieux de centralité secondaire comme des voies de communication entre les grands domaines sacrés. Leur concentration est justement circonscrite à chaque fois à un secteur de taille réduite. Ce facteur permet donc d'envisager même dans le cas d'un rejet de l'exploitation de la terre organique une localisation identique ou très poche du lieu d'origine de la construction.

Le groupe plus au sud, dans une région assez peu plane, est notamment caractérisé par des blocs d'architecture singuliers. Il s'agit d'une sorte de base de plan carré, avec une partie centrale cylindrique [fig. 34 et fig. 35]. L'autre groupe était en partie décoré avec un style tardif et incluait des éléments de corniche à gorge typique d'une porte de chapelle⁷⁰. Dans les deux cas, les premiers sondages ont révélé que ces blocs ne reposaient pas sur une stratification et semblaient avoir été abandonnés à la surface actuelle⁷¹.

Le dégagement localisé de structures de briques a révélé un ensemble d'espaces à affectations domestiques avec notamment un lieu de production de pain⁷². La fouille a montré, grâce au matériel dégagé par les fouilleurs dans la zone de la nécropole, une occupation homogène allant de la fin de l'Ancien Empire jusqu'à la Première Période intermédiaire. Les fondations s'appuient sur du sable éolien vierge de matériel anthropique plus ancien. Les observations de Barry Kemp sur le site urbain jouxtant à l'est la seconde enceinte du domaine d'Hathor et d'Isis⁷³ établissent un développement aux périodes anciennes, sur une échelle territoriale plus grande. Il serait cependant trop rapide d'envisager dans l'état de nos connaissances un établissement urbain recouvrant la totalité de l'espace entre ces zones. Le site est caractérisé par deux grands ensembles cultuels. Les zones civiles se seraient développées à Dendara en premier lieu, au voisinage de ses deux domaines. En l'absence d'une documentation diachronique sur tout le territoire, on peut imaginer que le choix des zones à bâtir s'est ensuite reporté le long des voies d'accès processionnelles aux temples et dans les espaces intermédiaires.

⁷⁰ N. GRIMAL, *BIFAO* 99, p. 476.

⁷¹ *Ibid.*, p. 479-482.

⁷² B. MATHIEU, « Travaux de l'Ifao 1999-2000 », *BIFAO* 100, 2000, p. 504 sq.

⁷³ B. KEMP, « The Location of the Early Town at Dendera », *MDA/K* 41, 1985, p. 89-95.

La limite de l'espace cultuel-civil: un lieu de grand projet urbain

Dans une société où le temple est le lieu abritant l'énergie divine, ce dernier est aussi le moteur de l'activité et du développement urbain. En cela, l'agglomération pharaonique diffère quelque peu des modèles typologiques de développement des villes⁷⁴. Le temple se trouve donc au centre de l'organisation de l'espace, selon l'archétype de séparation du sacré et du profane propre aux civilisations orientales⁷⁵, manifeste dans le signe de l'agglomération *niout*⁷⁶. Dans ce contexte, la proximité du temenos du centre religieux devait donc être un lieu attractif pour l'établissement, du fait de sa proximité au sacré et de l'activité économique induite.

Cependant, la pratique égyptienne du sacré est mobile dans l'espace et elle engendrait, à l'extérieur d'un temple principal, nombre de petits monuments cultuels⁷⁷, comme à l'angle nord-est du temenos d'Hathor et d'Isis, où l'on a érigé un temple avec des réemplois à épigraphie déjà tardive⁷⁸. L'importance de l'élément religieux dans l'agencement de la forme urbaine peut être reconnue dans le développement de part et d'autre de l'axe d'accès processionnel au temple d'Hathor. Cette voie qui accueillait plusieurs structures cultuelles est parfaitement identifiable dans l'élévation du sol avançant vers la voie navigable, dans les terres actuellement cultivées de la vallée du Nil.

Dans le cadre de nouvelles enceintes, plus grandes, l'accroissement de plusieurs milliers de mètres carrés de l'aire d'un domaine cultuel était donc non seulement un projet d'aménagement de l'espace dépendant du temple, mais impliquait une opération de *tabula rasa* des quartiers civils préexistants. Les activités condamnées devaient, par conséquent, être relogées en d'autres places. L'extension du domaine sacré suppose donc un délogement massif, dont la pratique évoque des phénomènes d'occupation illicite et d'expulsion des temples, présentés dans une étude récente⁷⁹. Cette dernière attire notre attention sur le fait que l'on peut trouver à l'origine de ces mesures d'expulsion une opération de construction ou de réfection (rénovation ?) d'un mur d'enceinte⁸⁰.

S'il semble délicat de proposer, dans l'état actuel des connaissances de la ville égyptienne, un principe de géométrie idéale⁸¹, il n'en reste pas moins que la ville pharaonique n'est pas uniquement le produit d'une seule stratification inconsciente, façonnée par des effets de topographie. Elle est aussi dépendante de grands gestes urbanistiques volontaires, au moment des politiques de rénovation et d'accroissement des domaines cultuels. L'occupation de ces lieux convoités, nécessairement hiérarchisés par leur proximité au domaine renouvelé, devait également provoquer un jeu de mutation dans l'affectation et la répartition des espaces civils résidentiels.

74 M. WEBER, *La ville* (1947), trad. française 1982, Paris, p. 17-47.

75 M. ÉLIADE, *Le sacré et le profane*, Paris, 1965, p. 26-28 et p. 50-52.

76 J. PARLEBAS, « La notion de *niout* (localité) dans la pensée égyptienne antique », *CCEPOA* 1, Louvain, 1983, p. 201 sq.; voir aussi D. FRANKE, « Zur Bedeutung der Stadt in altägyptischen Texten », dans M. JANSEN, J. HOOK, J. JARNUT (éd.), *Städtische Formen und Macht. Festschrift zur Vollendung des*

65. *Lebensjahres von Werner Joël*, IAS 1, Aachen, 1994, p. 39.

77 Cl. TRAUNECKER, « De l'hiérophanie au temple; quelques réflexions... », *Religion und Philosophie im alten Ägypten. Festgaben für Philippe Derchain zu seinem 65. Geburtstag am 24. Juli 1991*, OLA 39, 1991, p. 307 sq.

78 Fr. Daumas (*Dendara et le temple d'Hathor*, *RAPH* 29, 1965, p. 15) le reconnaissait comme un temple de Psais.

79 Chr. THIERS, « Civils et militaires dans les temples, occupation illicite et expulsion », *BIFAO* 95, 1995, p. 493-516.

80 *Ibid.*, p. 515.

81 C. ROUTLEDGE, « Temple as Center in Ancient Egyptian Urbanism », dans W.E. AUFRECHT *et al.* (éd.), *Urbanism in Antiquity - From Mesopotamia to Crete*, Sheffield, 1997, p. 221-235.



Fig. 4. Détail de la façade est du temple d'Hathor vraisemblablement pris à la fin du XIX^e (documentation d'archive, édition Photoglob).

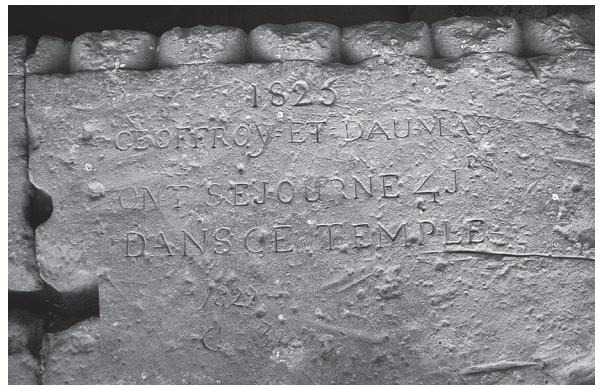


Fig. 5. Graffito de voyageurs (Geoffroy et Daumas, 1823) sur le mur d'entrecolonnement ouest du côté est de la façade principale.

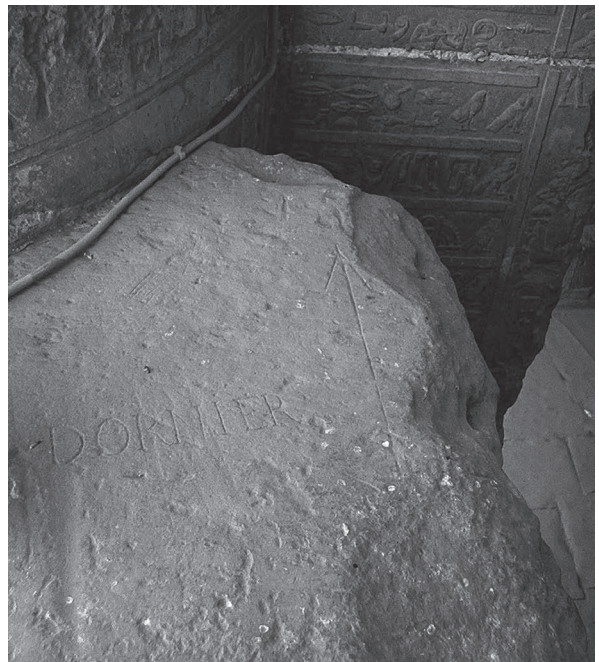


Fig. 6. Graffito d'un voyageur (Dormier) sur le mur d'entrecolonnement ouest de la façade principale. Cartographie de Dendara, remarque côté ouest de la façade principale. BIFAO en ligne

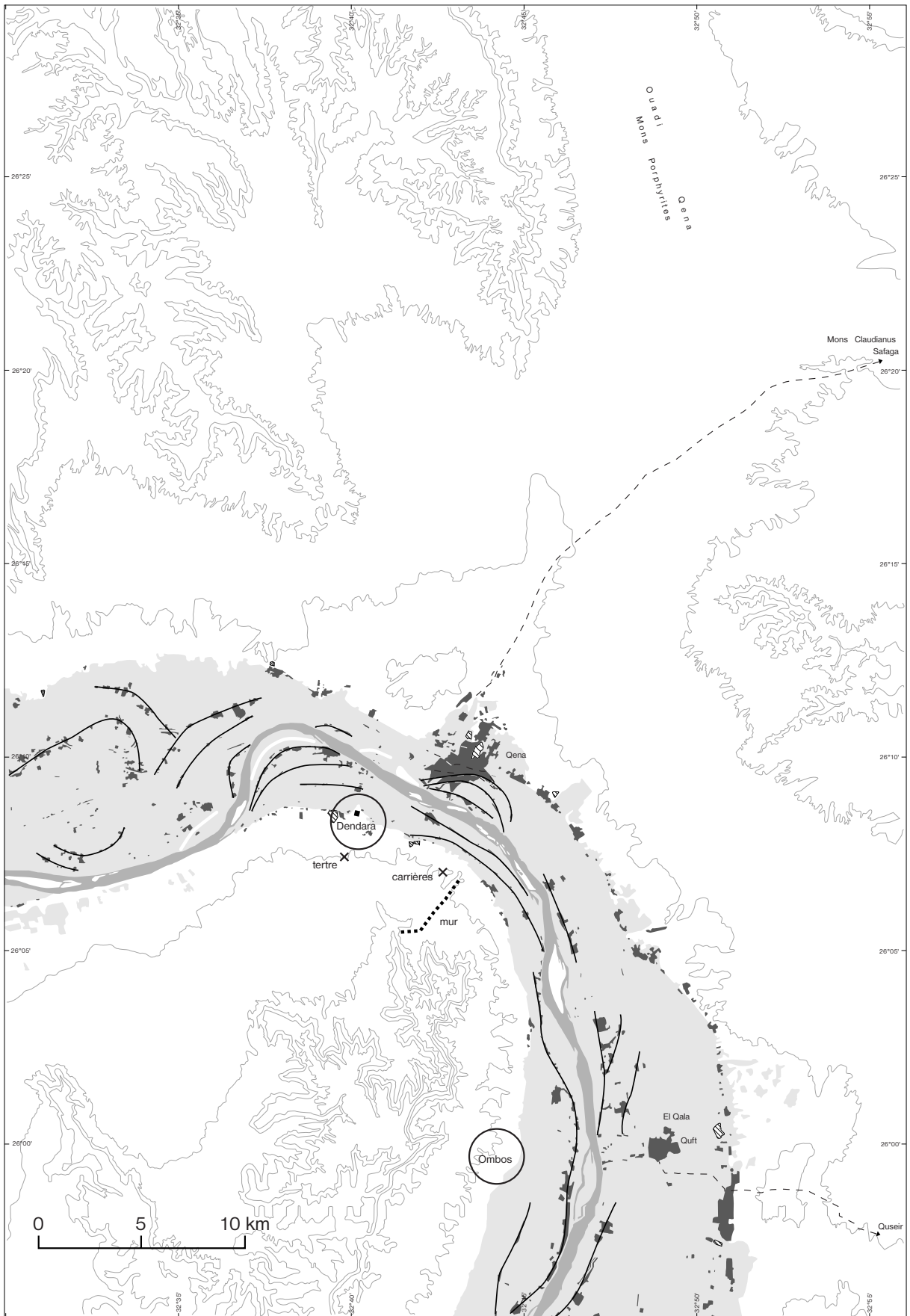


Fig. 7. Région de Dendara, lignes d'établissement dans le territoire.



Fig. 8. Vue de l'exploitation antique de calcaire dans le désert au nord de Taramsa.



Fig. 9.
Vue du mur « limite » avec, en arrière plan,
sa remonté jusqu'au contrefort
de la falaise libyque.



Fig. 10. Détail du mur « limite ».



Fig. 11. Mastaba de *Jdw* I, état 1995.



Fig. 12. Détail des voûtes des catacombes d'animaux affleurant la surface du sol, état 1998.



Fig. 13. Vue des sarcophages de calcaire à la limite des terrains cultivés (secteur oriental du site).

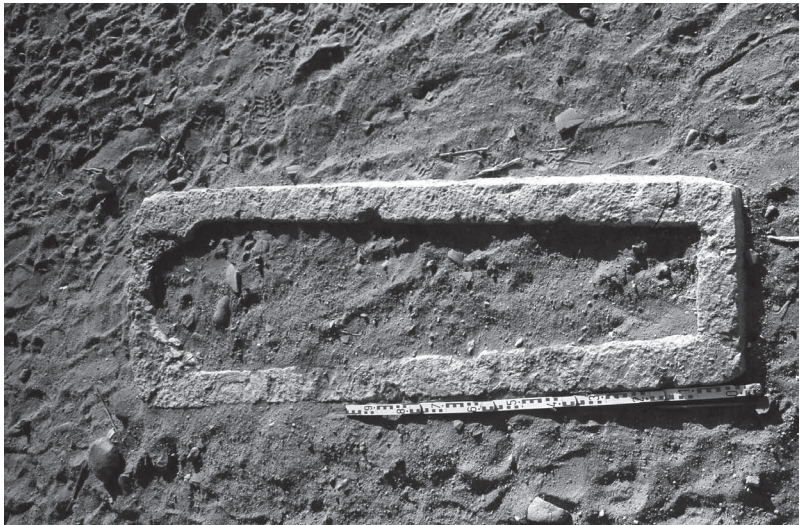


Fig. 14. Détail d'un sarcophage de calcaire.



Fig. 15. Piédestal dans les labours. En haut à gauche :
élévation du mur de temenos du domaine d'Hathor et d'Isis.



Fig. 16. Vue en direction de l'est des arases de briques laissées par les sebakhins.

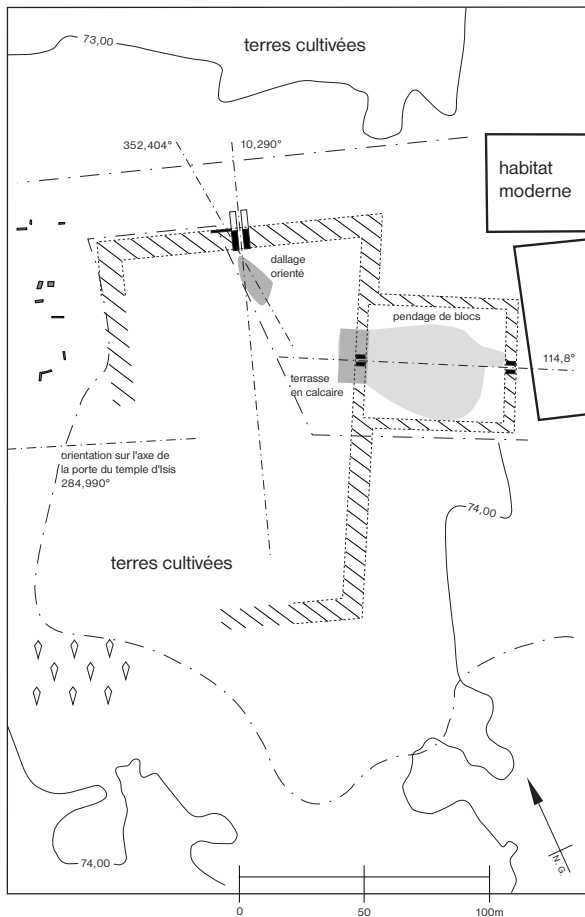


Fig. 17. Schéma de disposition du complexe culturel oriental.

Fig. 18.
Espace du sanctuaire principal
du complexe oriental,
vue en direction de la porte du domaine.



Fig. 19.
Espace de l'enclos annexe au sanctuaire
oriental principal, vue vers l'ouest.



Fig. 20.
Complexe oriental,
bloc décoré à la surface du site.





Fig. 21.
Complexe oriental, porte en grès entre
les deux domaines, décorée sous Tibère.



Fig. 22.
Complexe oriental, détail de la terrasse
en calcaire précédant la porte en grès
entre les deux domaines.



Fig. 23.
Bloc de fondation de la porte arrière
dans le côté est de l'enceinte
du domaine annexe.

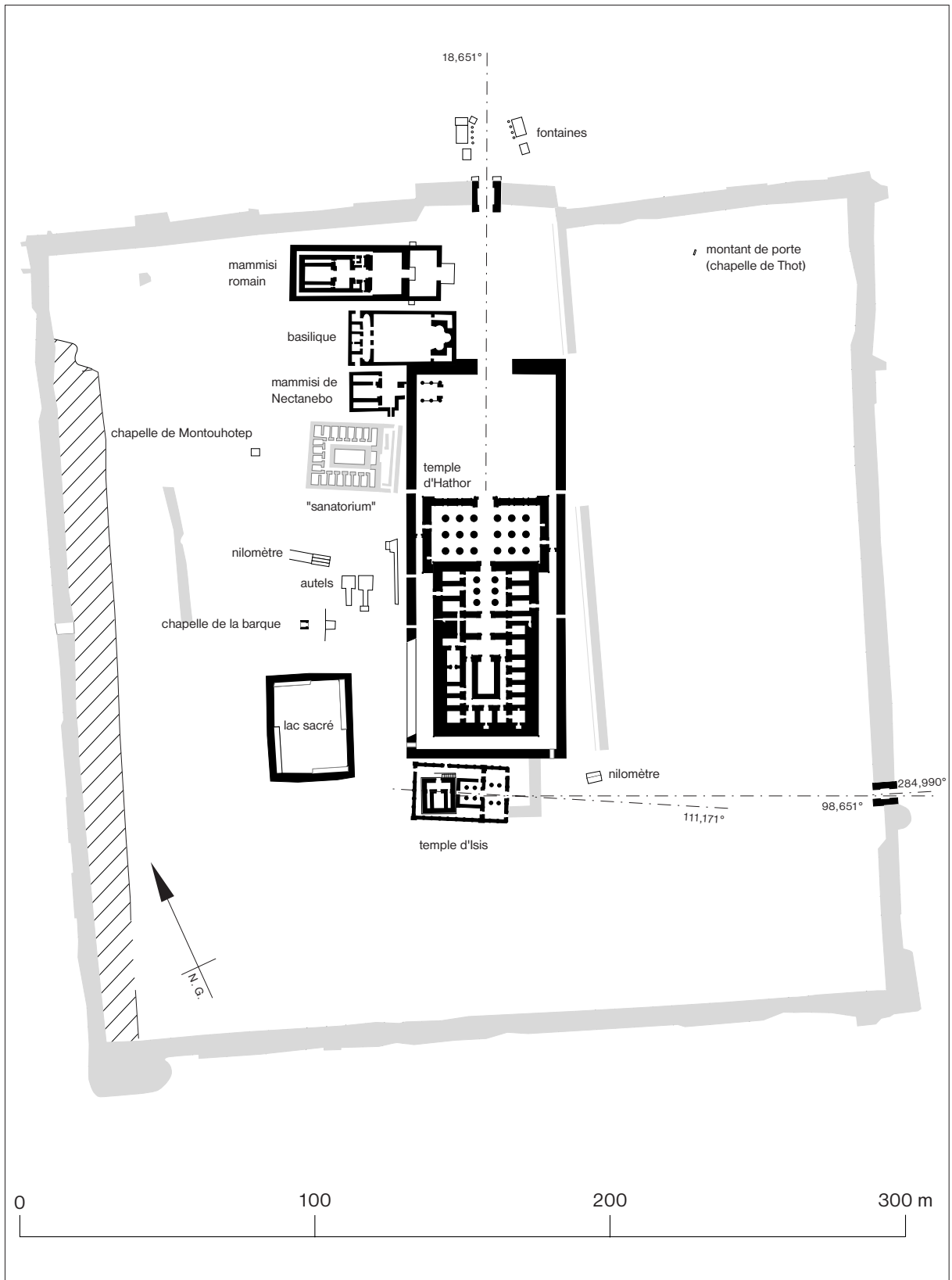


Fig. 24. Domaine d'Hathor et d'Isis.

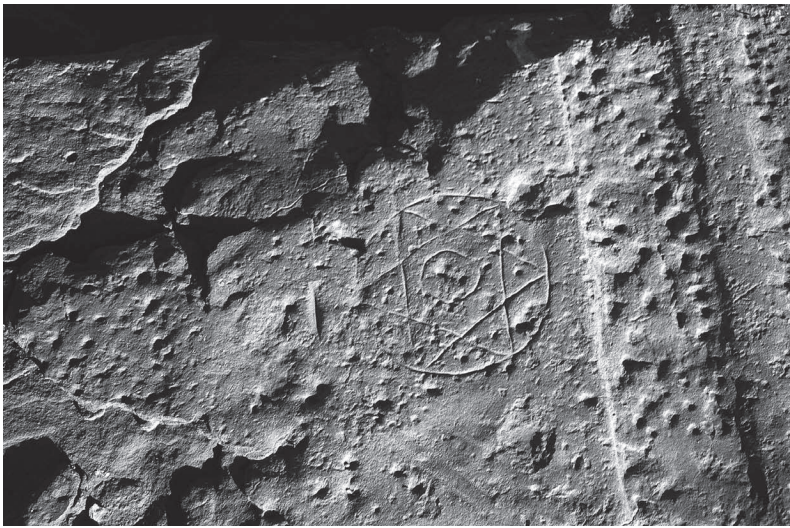


Fig. 25. Étoile de Saladin préparée sur une dalle structurale du mammisi romain.

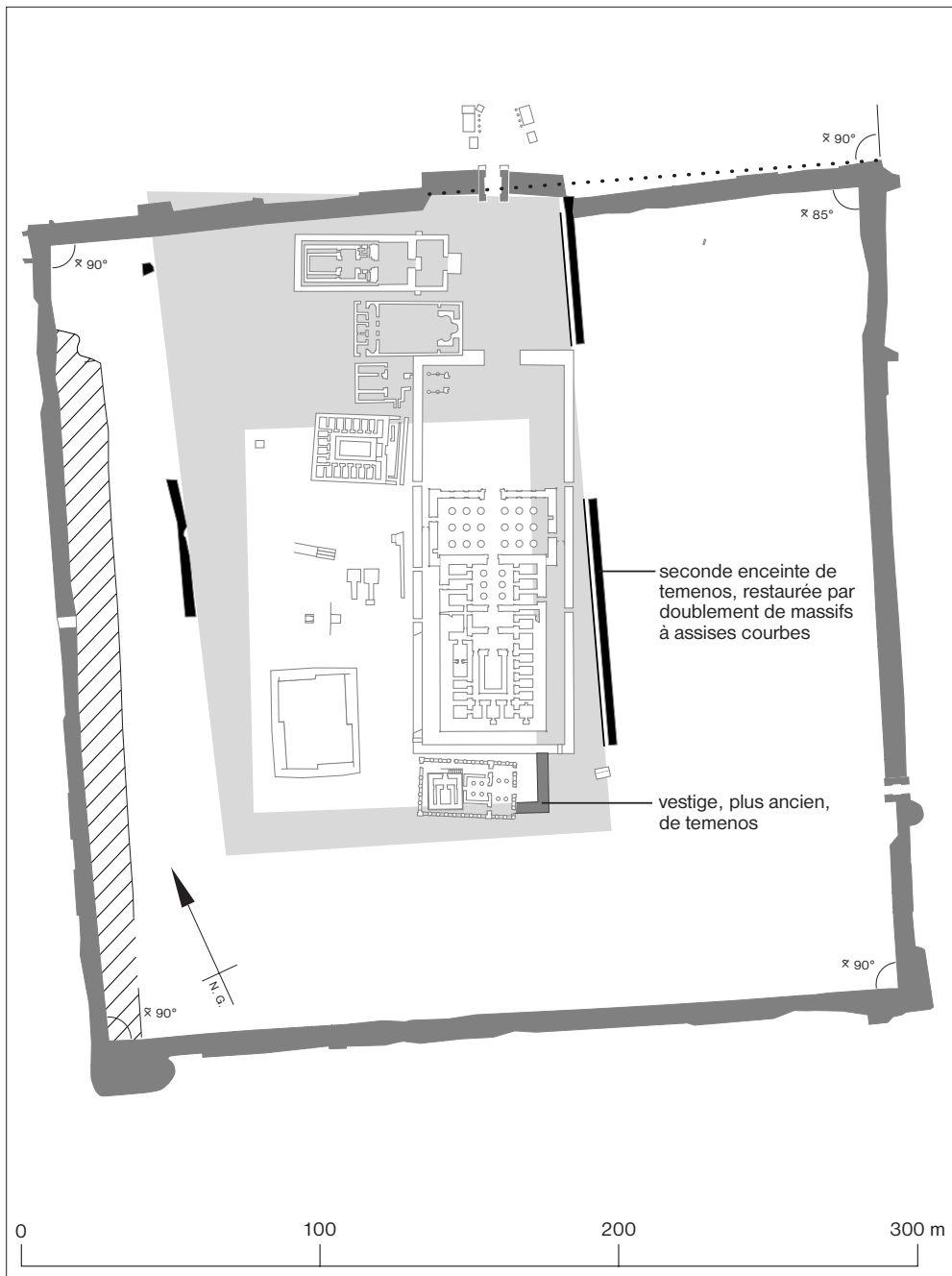


Fig. 27.
Parvis du temple d'Isis, côté sud.

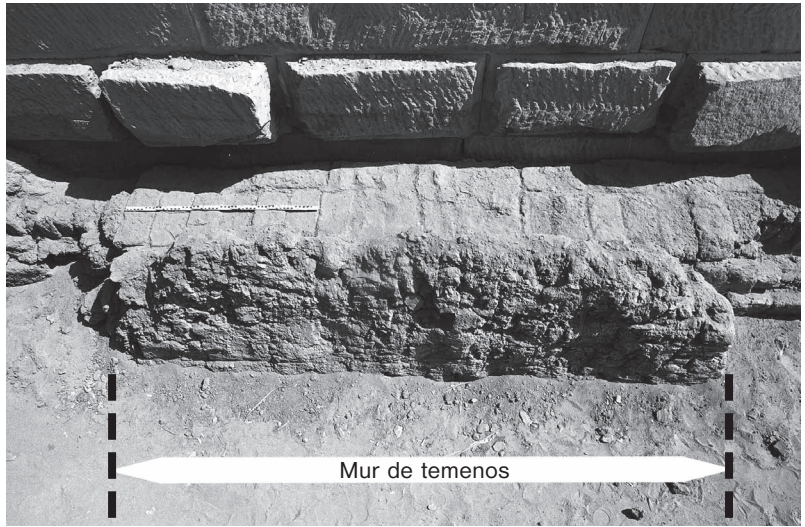
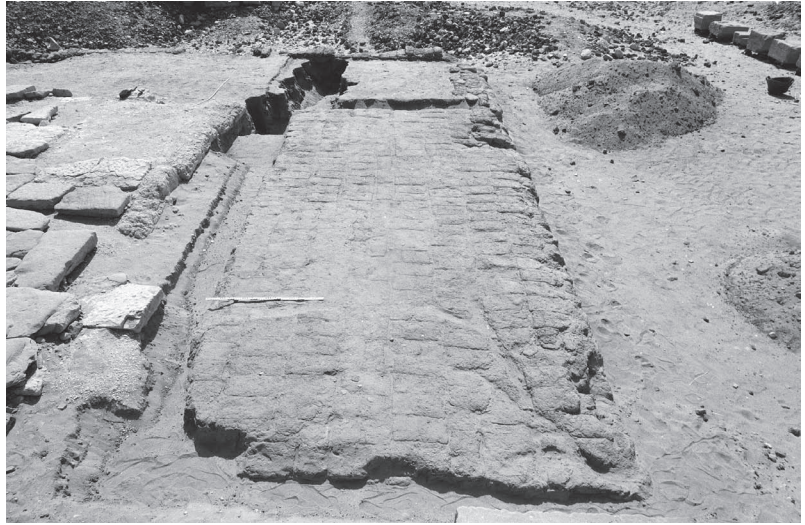


Fig. 28.
Fondation côté sud du mur péribole
du temple d'Hathor. Témoin de l'ancien mur
de temenos dégagé par une tranchée pour
l'équipement électrique du temple.

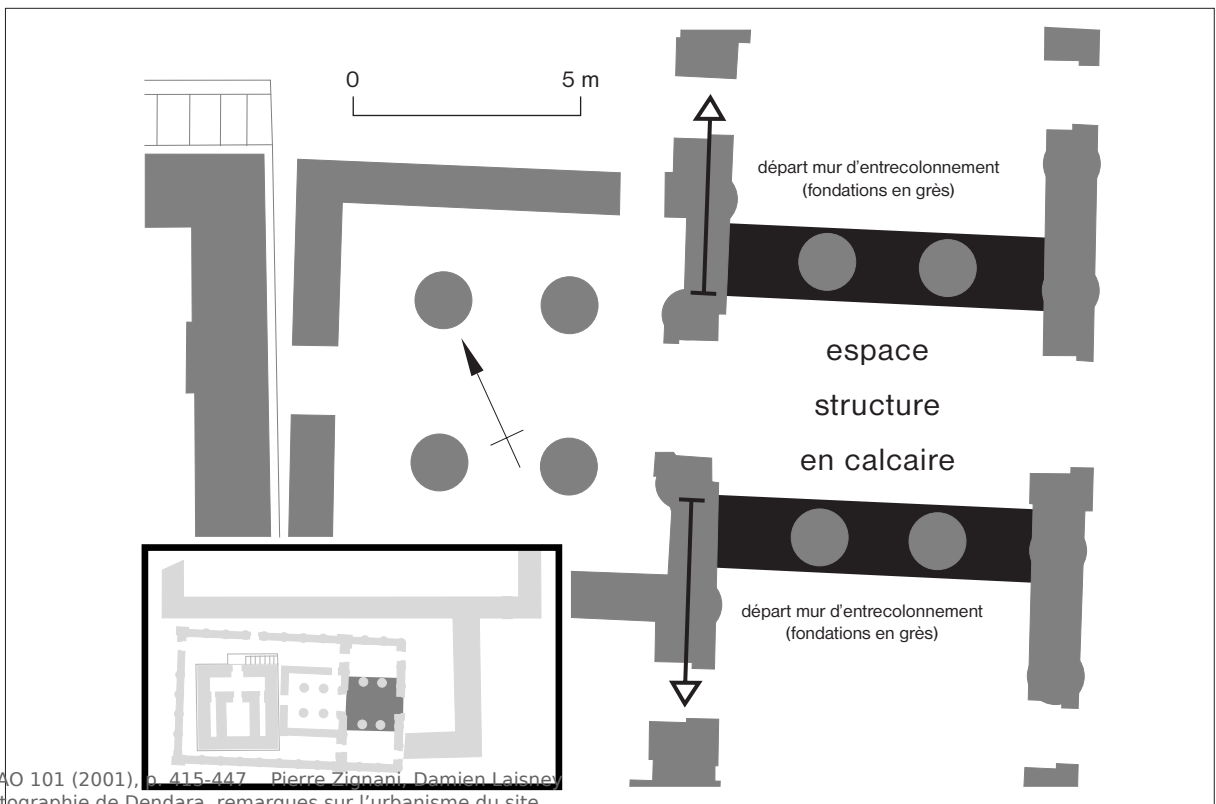




Fig. 30.
Espace décoré sous Ptolémée X,
vue de l'arase du mur en calcaire
sous le rang méridional de colonnes.



Fig. 31.
Détail nord de la surface ravalée de l'assise
de grès préparée pour être plaquée
contre la construction calcaire avec à droite
le motif d'encadrement d'un mur
d'entrecolonnement.



Fig. 32.
Domaine d'Hathor et d'Isis :
seconde enceinte, côté est.
<https://www.ifao.egnet.net>



Fig. 33. Seconde enceinte, côté est : détail du doublement avec assises courbes.



Fig. 34. Quartiers civils groupe de blocs sud.



Fig. 35. Détail d'un élément commun au groupe de blocs sud.